

# Protocole sanitaire rentrée 2020/2021

Ce protocole **provisoire**, évoluera en fonction de la situation sanitaire et sera rediscuté en CA. Courant octobre, nous ferons ensemble un bilan de cette rentrée si particulière.

**Pour être au plus près des recommandations de la FSD et des directives du gouvernement (et de la municipalité) :**

1/Port du masque **obligatoire**(nez, bouche) avant, pendant, et après le cours, en sortant de la salle.

2/**Lavage des mains avant le cours, à chaque changement** de partenaire, après le passage aux toilettes et **après le cours** (ou gel Hydroalcoolique). Chacun doit apporter son gel, sa bouteille d'eau et ne pas les oublier à la fin du cours !!! Chaque personne doit mettre ses effets personnels **dans un sac identifiable** (attention de ne pas prendre le sac d'un autre danseur) et le déposer **sur l'estrade au fond de la salle. Pas de vêtements en vrac, ni sur les patères (recommandations de Mr le maire)**

3/**Les entrées et les sorties de cours : les groupes ne doivent pas se croiser**, chaque groupe entre par la porte principale et sort par la porte du fond, près de l'estrade, par la droite. Il faudra attendre que le groupe 1 soit sorti, que la salle soit aérée (15mn) et que la décontamination des surfaces soit faite (poignées de portes, sanitaires), pour faire entrer le Groupe 2, et ainsi de suite. Attention! Gardez vos distances à l'extérieur de la salle, s'il pleut, attendez dans votre voiture !!!.

4/Le professeur portera aussi un masque et choisira une seule danseuse (et ou danseur) par groupe pour les démonstrations.

5/La parité n'est pas effective: les danseuses non accompagnées gardent le même partenaire pendant la séance.

6/**Le jour de la rentrée: vous trouverez dans ce mail tous les documents nécessaires à votre inscription, à imprimer (ou à recopier sur papier libre si vous n'avez pas d'imprimante) par vos soins, pour éviter les manipulations.**

Chaque adhérent doit arriver avec **son dossier d'inscription complet, sous enveloppe** (attention !!! nous ne prêterons pas de stylo).

\***Un bulletin d'inscription rempli lisiblement et signé.**

\***Un questionnaire de santé ou un certificat médical pour les nouveaux (validité 3ans)**

\***Un chèque** de :- **87 euros** pour les adhérents présents l'an dernier (forfait de 15€ de remise.) Possibilité de payer en 3 fois 29€.

- **102€** pour tout nouvel adhérent. Possibilité de payer en 3 fois 34€.

Ces chèques libellés à l'ordre de « **Kdanse Ploumagoar** » seront prélevés (cf règlement intérieur) au plus tard en décembre.

7/ **2 ou 3** volontaires par groupe, pour un trimestre, assureront la décontamination des surfaces (poignées de portes, sanitaires et tout ce qui aura été touché par les mains, pensez y!!!)entre chaque cours ; un kit sera fourni par la mairie et rangé dans le placard de la danse après le dernier cours. Le nom de ces volontaires seront affichés sur une « **feuille de ménage** » fournie par la mairie. Il est inutile de laver les sols (dixit Mr Echevest, Maire de Ploumagoar). Cette tâche sera faite quotidiennement par un employé communal.

En suivant tous, scrupuleusement, ce protocole, qui répétons le est amené à évoluer, nous assurons la pérennité du cours, pensez y !!!

Le Bureau de Kdanse Ploumagoar